

L'EUROPE DU FUTUR

par

Gilbert Casaus – Professeur en Études européennes
Université de Fribourg (Suisse)

Question n° 1 : la pandémie de la COVID 19 n'est-elle pas une réelle opportunité pour constituer une Europe de la santé ?

La réponse est clairement oui. Mais, fallait-il attendre une telle crise sanitaire pour s'en apercevoir ? Au-delà de la COVID 19, c'est le principe même de la subsidiarité qui mérite d'être remis en cause. Non qu'il faille le condamner sous toutes ses formes, mais restreindre son influence au sein de l'Union européenne. Porté aux nues lors des négociations et de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, il montre ses limites que l'on a trop longtemps mises sous le boisseau. Ayant toujours promu l'idée de « l'Europe au quotidien », essence même de « la citoyenneté européenne », c'est avec la même ardeur que je me ferai l'avocat de dispositions communes pour permettre à chaque Européen de bénéficier des mêmes droits et d'assumer les mêmes devoirs. En matière de santé, cela commence par « une carte de sécurité sociale européenne » avec une prise en charge équivalente et comparable pour les soins prodigués dans les États membres. Il suffit de résider au sein de l'UE pour connaître les difficultés auxquelles chaque ressortissant communautaire, vivant dans un autre pays de l'Union, est exposé en matière médicale, de coûts, de prévention et de remboursement des frais de santé !

Question n°2 : que vous inspire l'idée d'une souveraineté européenne ?

Il ne faut pas que le débat de la souveraineté soit laissé aux seuls « souverainistes ». De là surgit une confusion, bien insidieuse, entre « nationalisme » et « souverainisme ». L'Europe a non seulement droit à sa propre souveraineté, mais faudrait-il encore qu'elle le réclame pour elle-même. Souvent sur la défensive, elle peine à s'affirmer comme une entité politique souveraine. Elle paye ainsi le prix de son manque de légitimité politique aux dépens de celles et ceux qui, à tort ou à raison, lui reprochent son manque de démocratie. Parce que l'idée de souveraineté européenne demeure liée à celle d'émancipation, l'UE n'a d'autre choix que de s'émanciper en accroissant considérablement le nombre de ses politiques communautaires. C'est notamment le cas en matière de politique étrangère et de défense, soit par l'existence, encore plus théorique que pratique, d'une « armée européenne ». Celle-ci devrait être dotée de tous les instruments militaires, force nucléaire y compris, pour assumer son rôle de puissance à travers le monde. Là, le constat est sans appel : sans armée européenne, il ne peut y avoir de réelle souveraineté européenne pour une Europe pacifique et non pacifiste.

Question n°3 : comment concevez-vous l'avenir de l'Union européenne ?

« Vaste programme » ! Pour reprendre une formule célèbre. D'abord, hors du traité de Lisbonne ! Ce traité est trop long, trop illisible et inadapté aux défis que l'Union européenne aura à relever dans les années à venir. Un de mes meilleurs amis, aujourd'hui âgé de 98 ans et six mois, a pour habitude de m'interpeller avec la phrase suivante : « vas expliquer à ton coiffeur qui dirige l'Europe » ! À la réponse à cette question dépend l'avenir d'une Europe qui souffre d'un manque cruel de transparence et d'identification politiques. Par conséquent, la « Constitution européenne » devrait renaître de ses cendres dans une version abrégée, à condition de favoriser l'émergence d'instruments législatifs ou autres permettant de promouvoir l'engagement des pro-européens : élection au suffrage universel direct du président de la Commission européenne, partis européens et listes transnationales pour les

élections du parlement européen, sanctions prises à la majorité absolue contre les pays contrevenant les principes de base de l'UE. Et pour terminer une idée inspirée par une mesure prise par la République fédérale d'Allemagne à la sortie de la Seconde Guerre mondiale : la création d'une « agence européenne pour l'instruction civique », s'adressant à tous les citoyens européens, quels que soient leur âge et leur formation.

Question n°4 : faut-il oser les Etats-Unis d'Europe ?

Surtout pas. Cette expression évoque le discours de Winston Churchill dans l'aula de l'Université de Zurich le 19 septembre 1946. Une lecture attentive et critique de cette intervention, souvent présentée comme historique, voire fondatrice de l'intégration européenne, ne laisse planer aucun doute sur les intentions de l'auteur : les États-Unis d'Europe seront constitués par les perdants de la Seconde Guerre mondiale, France y compris. Nous Britanniques nous n'avons rien à y faire ; vous les Suisses, non plus. On connaît la suite !

Question n°5 : êtes-vous partisan d'une troisième voie, médiane ?

Cette question est celle d'un éternel recommencement. Les tenants de la troisième voie se comptent par centaines de milliers. Sauf que personne ne sait au juste où elle se trouve. Moi, non plus !

Question n°6 : faut-il aller vers une fédération européenne ?

Cette question est proche de la précédente. Elle revoie à l'idée que Jacques Delors a formulée avec la création d'une « fédération des États-nations ». C'est là le parfait exemple d'un oxymore politique qui, au niveau européen, demeure encore prisonnier de son clair-obscur. Pas sûr que le débat européen actuel soit aujourd'hui en mesure de dépasser cette dialectique. En revanche, un nouveau traité pourrait prévoir l'instauration d'un bicaméralisme avec un parlement élu au suffrage universel direct, représentant les citoyens européens, et un autre parlement, élu au suffrage universel indirect, issu et représentant les États membres.

Question n°6 : faut-il renoncer à terme au projet d'intégration européenne ?

Cette dernière question mérite une réponse très personnelle. J'ai été nommé en 2008 au poste de professeur des Universités de la chaire, nouvellement créée et intitulée à l'époque, « histoire de l'intégration européenne ». Cela ne m'a jamais posé le moindre problème. Par la suite, pour des raisons internes à l'Université, cette chaire fut transformée en « domaine des Études européennes ». Cela ne m'a pas gêné outre mesure. Je crains néanmoins que cette nouvelle appellation pourrait inciter mes successeurs à changer la direction de mes recherches et de l'enseignement que j'y ai prodigué. L'Europe deviendrait un objet d'étude géographique et continental, englobant toutes ses régions, faisant volontairement fi des dimensions historique et politique de la construction européenne, de l'UE et de son intégration. Voilà une tendance, voire un danger, qui ne doivent pas être pris à la légère.

